

PREMIÈRES INFORMATIONS

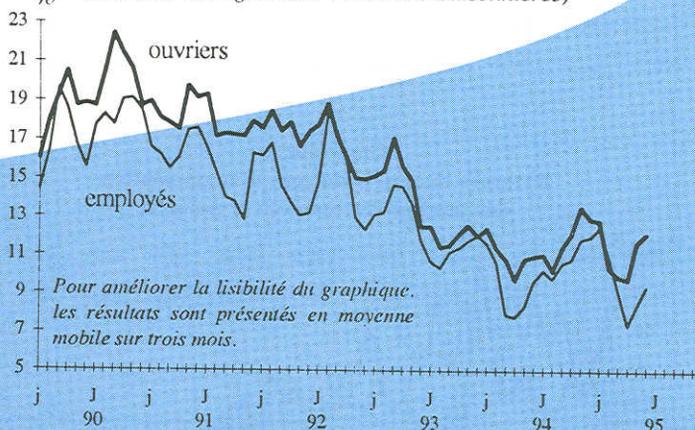
ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE JANVIER 1995

En janvier 1995, les ouvriers et les employés ont été plus nombreux qu'en janvier 1994 à bénéficier d'une hausse de salaire. Comme chaque année, l'augmentation accordée en janvier est en moyenne plus forte que celle de décembre. Pour les ouvriers, cette augmentation est plus faible que celle de l'année dernière mais le délai entre deux augmentations est plus court. Pour les employés, la hausse accordée est équivalente à celle de janvier 1994 alors que le délai entre deux augmentations est plus long. Pour les deux catégories, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires est supérieur à celui des prix. Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentées restent stables.

En janvier 1995, 11,2% des ouvriers et 9,2% des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base (données CVS). Les proportions de salariés augmentés en janvier 1995 sont supérieures à celles observées l'année dernière à la même date.

Comme chaque année, les augmentations accordées en janvier sont plus importantes qu'en décembre. Les ouvriers et les employés augmentés en janvier 1995 ont respectivement reçu une hausse de 1,4% et de 1,6% en moyenne. Pour

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)



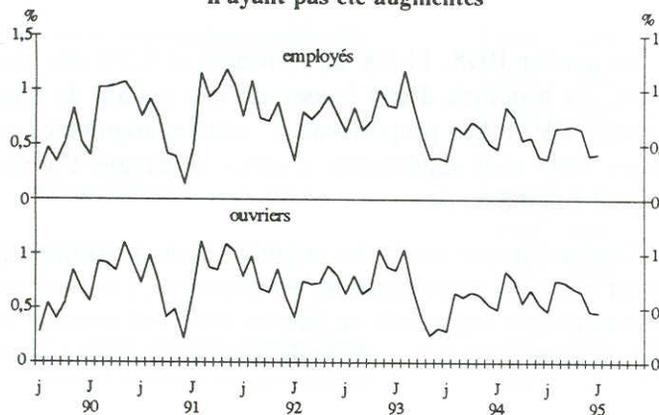
les ouvriers, cette augmentation est plus faible que celle de l'année dernière mais le délai entre deux augmentations est plus court. Pour les employés, la hausse accordée est équivalente à celle de janvier 1994 alors que le délai entre deux augmentations est plus long.

Comme en janvier 1994, le délai entre deux augmentations est particulièrement long pour les employés. Les employés augmentés en janvier 1995 ne l'avaient pas été en moyenne depuis 7,2 mois et les ouvriers depuis 6 mois.

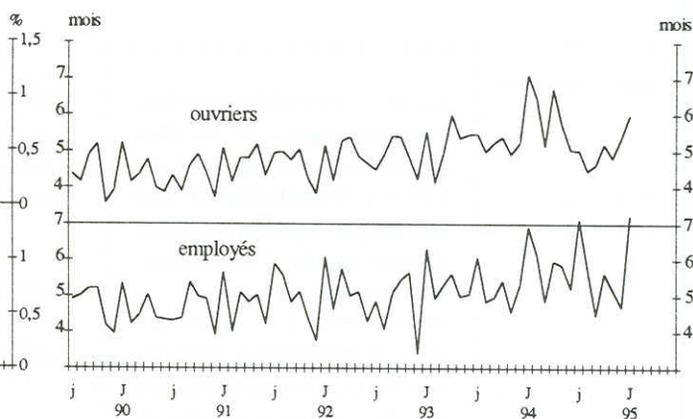
Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires progresse en janvier par rapport à celui de décembre. Pour les ouvriers, ce rythme est légèrement supérieur à celui enregistré l'année dernière. Pour les employés, il est un peu plus faible. Mais, pour les deux catégories, il reste supérieur à celui des prix.

Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en janvier 1995 restent stables. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,46% et 0,42%.

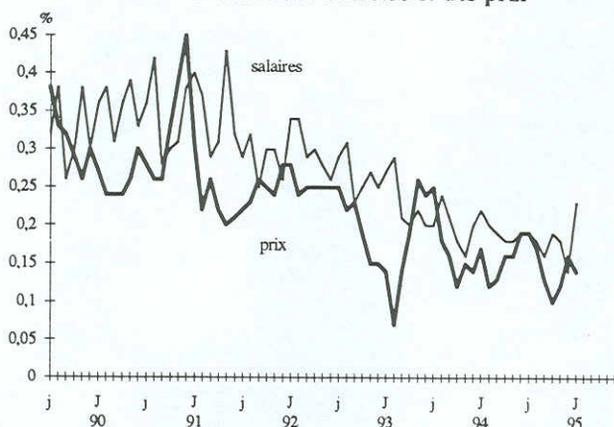
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



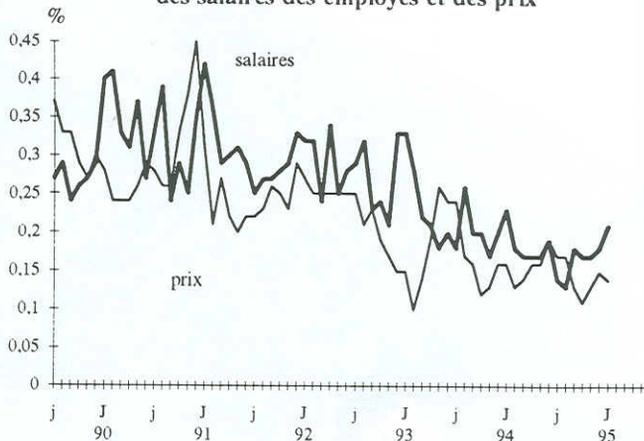
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le *Premières Informations* n°345 du 30 juin 1993 et le *Premières informations* n°444 du 20 janvier 1995.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
		(1)											
Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	12,18	11,38	10,71	12,47	13,17	12,14	10,72	14,41	8,93	9,00	11,24	12,17
	1994	9,41	11,51	9,70	13,04	13,56	14,09	11,08	13,31	6,63	9,75	12,86	12,33
	1995	11,22											
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,56	1,54
	1995	1,53											
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	(1)												
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,88	0,75
	1995	1,39											
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	4,80	5,34
	1995	5,98											
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,18	0,14
	1995	0,23											
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	0,16
	1995	0,14											
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,65	0,47
	1995	0,46											

(1) : Les chiffres de janvier 1995 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
		(1)											
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	9,58	10,51	10,81	12,12	11,26	11,81	13,05	10,00	8,81	4,86	9,63	10,50
	1994	8,82	11,26	9,26	11,18	11,92	12,45	11,54	13,43	7,75	6,25	8,08	10,80
	1995	9,22											
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,45	1,42	1,41
	1995	1,38											
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	(1)												
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	0,80
	1995	1,55											
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,17	4,61
	1995	7,22											
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,17	0,17
	1995	0,21											
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	0,16
	1995	0,14											
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,64	0,40
	1995	0,42											
<i>(1) : Les chiffres de janvier 1995 sont provisoires</i>													
<i>(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard</i>													
<i>(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.</i>													
<i>(n. s.) : non significatif</i>													

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.